PARTAGE TEMOIGNE

BULLETIN TRIMESTRIEL 164 / SEPTEMBRE 2016

DOSSIER
La protection des enfants en Asie

FOCUS
La rentrée scolaire à Madagascar

Partage
www.partage.org

Sommaire

3 Actualités

4 Bénévoles
Les événements bénévoles

5 Dossier
Protection de l'enfance en Asie

9 Focus
La rentrée scolaire à Madagascar

11 Projet
Les Cantines du Monde

Edito

Lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue en juin, Erik Jorgensen a fait ses adieux à Partage.
Après 10 ans de direction de notre association, il est contraint de partir pour raison de santé. Il a évoqué avec émotion ce qu'est Partage pour lui et ce qu'il y a reçu pendant toutes ces années passées au service des enfants les plus démunis. Nous l'avons remercié avec la même émotion pour tout ce qu'il nous a apporté pendant cette décennie au service des enfants et de leur famille dans les différents pays où Partage agit à travers ses partenaires.
Etait également présent à cette assemblée Nicolas Lenssens, nouveau Directeur Général de Partage, qui a pris ses fonctions à la rentrée. Il nous arrive d'Inde où il était en poste dans le cadre de la Croix Rouge Internationale (CICR). Il a une longue expérience de terrain dans différents pays d'Amérique du Sud, d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie. Nous lui souhaitons la bienvenue !
Vous trouverez dans les Actus un compte rendu de cette assemblée rédigé par Corinne Renou-Nativel, journaliste, qui a été élue membre du Conseil d'Administration pendant cette même assemblée.
Le dossier de ce numéro, préparé par Charlotte de Poncins, est consacré à la protection des enfants en Asie, où nos partenaires sont en pointe et ont une longue expérience dans la réflexion et l'action sur ce sujet. Vous découvrirez aussi comment se passe la rentrée scolaire chez notre partenaire Bel Avenir à Madagascar.
Bonne lecture !

Christian Renoux
Président

Partage
40, rue Vivenel - BP 70311
60203 Compiègne Cedex
Tél. 03 44 20 92 92

Association de solidarité internationale fondée en 1973
Régie par la loi de 1901
Reconnue d'utilité publique, pouvant recevoir des legs, donations et assurances-vie.

Directeur de la publication :
Christian Renoux
Rédactrice en chef :
Jennifer Duquesne
Rédactrice en chef adjointe :
Valérie Lecoutey

Comité de rédaction :
José Boff, Emmanuelle Jezequel, Erik Jorgensen, Anne-Laure Narcy, Claudine Paraire, Charlotte de Poncins, Corinne Renou-Nativel

Toutes les photos sont authentiques, elles ont été prises par des membres ou partenaires de Partage

Conception :
Graffiti (RCS 3116971506)
Impression :
Alliance Partenaires Graphiques
Prix au numéro : 3 euros
Commission paritaire N° 1115H80097
ISSN : 12908738
Dépôt légal : 3e trimestre 2016

E-mail : info@partage.org
www.partage.org
Sur Facebook :
www.facebook.com/associationpartage

Le Forest Stewardship Council (FSC) est un label environnemental, qui assure que la production de bois ou d'un produit à base de bois a respecté des procédures censées garantir la gestion durable des forêts.

France

Assemblée Générale

A défaut de soleil dans le ciel, Saly Héma en a mis dans le cœur des participants de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 18 juin 2016 à la Résidence Internationale de Paris ! La chaleureuse Directrice du Dispensaire Trottoir à Bobo-Dioulasso, deuxième ville du Burkina Faso, a apporté une dimension concrète à l'AG en expliquant les actions menées grâce à plusieurs partenaires, au premier rang desquels se trouve Partage. L'association dans laquelle elle œuvre depuis vingt-deux ans a d'abord centré ses activités autour de la santé sans avoir de lieu où accueillir ses bénéficiaires, d'où son nom. Des soins sont désormais délivrés gratuitement à environ quatre cents personnes chaque mois et l'activité s'est étendue à l'éducation, avec une maternelle, des classes de primaire et de secondaire, la formation professionnelle et l'alphabétisation d'enfants de 8 à 13 ans. Le Dispensaire Trottoir, qui emploie une trentaine de salariés, assure également une production agricole qui permet de nourrir 470 enfants pendant quatre mois dans l'année. Faute de pouvoir obtenir davantage de subventions, l'association burkinabé entend gagner en autonomie pour maintenir voire accroître ses interventions auprès de la population de Bobo-Dioulasso.

L'Assemblée Générale a été également l'occasion de présenter le rapport moral, le rapport financier et le budget, tous approuvés à la quasi-unanimité, tout comme la réélection de Patrick Gentet au Conseil d'Administration et l'élection de Corinne Renou-Nativel. Christian Renoux, le Président de Partage, a vivement remercié Erik Jorgensen qui quittera son poste de Directeur en août et sera remplacé par

Nicolas Lenssens, tous deux présents à l'AG. « Nous ne sommes pas une association urgentiste mais de développement, a rappelé Erik Jorgensen dans un émouvant discours. Néanmoins, aujourd'hui, nous sommes dans l'urgence de développer l'éducation, et notamment l'éducation à la paix et à la non-violence, au respect et à l'envie de partage avec l'autre. »

L'ensemble des résolutions a été approuvé : le rapport moral à 99,7 %, les comptes annuels et le rapport financier de l'exercice 2015 à 99,7 %, le budget 2016 à 99,7 %, l'affectation du résultat 2015 à la réserve à 96,36 %, et le montant de la cotisation 2017 à 96,36 %. Patrick Gentet a renouvelé son mandat avec 99,39 % des voix, et une nouvelle administratrice a rejoint le Conseil : Corinne Renou-Nativel avec 99,7 % des voix. ■

Amérique latine

2e rencontre ALDIN : une opportunité pour renforcer les capacités et élaborer un projet commun

La 2e rencontre du réseau latino-américain ALDIN (Alianza Latinoamericana por el Desarrollo Integral de la Niñez) a eu lieu à Fortaleza au Brésil, entre les 6 et 12 juin. Les partenaires du Honduras (Compartir), d'Equateur (San Juan et Inepe) et du Brésil (GACC) se sont réunis pendant une semaine autour du thème « Planification, Suivi & Evaluation de projets ». La rencontre a été animée par une experte qui a facilité l'élaboration d'un projet commun multi-pays sur la prévention à la

violence. A la fin de la rencontre, les bases ont été posées pour l'élaboration d'un projet commun et 100 % des participants affirment avoir amélioré leurs connaissances sur ce thème. ■

Antennes locales bénévoles

Alpes Maritimes
Jamila Ibrahimi
partage.alpesmaritimes@orange.fr
Tél. 04 93 76 85 10

Alsace
Christian Carau
accueil@partage-alsace.org
Tél. 06 16 41 37 45

Auvergne
Bernadette Carbonnel
auvergne@partage.asso.fr
Tél. 04 73 26 23 37

Bordeaux Gironde
Elisabeth Longuépée
partage.bordeaux@gmail.com
Tél. 05 56 28 54 91

Calvados
Martial Legras
calvados@partage.asso.fr
Tél. 02 31 82 41 25

Isère
Dominique Bissuel
isere@partage.asso.fr
Tél. 06 86 04 04 45

Lyon Rhône
Francis Dufour
partage.lyon.rhone@gmail.com
Tél. 09 54 58 81 74

Paris
Nathalie Lanoizelée
paris@partage.asso.fr
Tél. 09 52 11 72 93

RA - Saint-Etienne
Brigitte Giret
brigitte.giret©neuf.fr
Tél. 04 77 41 97 31

Région Nantaise
Christiane Dronneau
partageregionnantaise@laposte.net
Tél. 02 40 43 51 14

Vendée
Martine Bouffet Vergniol
vendee@partage.asso.fr
Tél. 02 51 54 95 61

Les rendez-vous du réseau

Jeu de piste « A la découverte des Droits de l'Enfant » à Strasbourg

La 7e édition du jeu de piste « A la découverte des Droits de l'Enfant », organisé par les bénévoles de Partage Alsace, aura lieu le samedi 8 octobre prochain, dans les locaux du Vaisseau, à Strasbourg.
A chaque étape, des jeux permettront aux enfants (de 6 à 12 ans) et à leurs parents d'échanger sur les Droits de l'Enfant, les conditions de vie des enfants défavorisés et les actions de Partage pour les soutenir. A l'arrivée, les enfants recevront un diplôme d'Ambassadeur des Droits de l'Enfant et un goûter. Ils pourront écrire ou dessiner une carte, qui sera envoyée aux enfants soutenus par notre partenaire Bel Avenir, à Madagascar.

Pour les participants au jeu, l'entrée au Vaisseau est gratuite, de 14h à 17h.
Pré-inscription recommandée par mail : accueil@partage-alsace.org

Forum « Destination Haïti » à La Roche-sur-Yon

Les bénévoles de Partage Vendée organisent un forum sur Haïti, le samedi 15 octobre, au Lycée des Etablières (route de Nantes), à La Roche-sur-Yon. Il se déroulera en 3 temps :

- **17 h :** Conférence-Débat sur « Les enjeux de l'éducation en Haïti », avec l'exemple de notre partenaire haïtien ADEMA ; animée par Julie Saturné, responsable de suivi de programmes à Partage
- **19 h :** Apéritif et repas haïtiens
- **21 h :** Pièce de théâtre « Haïti, mon espoir » par la compagnie Universalisapo

Tarifs : conférence : gratuite ; apéritif et repas : 10€ ; théâtre : 10€.

Réservation avant mercredi 12 octobre, accompagnée de votre chèque (à l'ordre de Partage Vendée), à M. et Mme Poirier - 7 cité Les Sorbiers - 85250 Chavagnes en Paillers.

Soirée musicale à Nice

Les bénévoles de Partage Alpes-Maritimes organisent une soirée musicale autour de la chanson française, vendredi 4 novembre, à l'amphithéâtre de la Maison des associations (Place Garibaldi), à Nice, avec l'ensemble Bazar Troubadours. Cet ensemble est composé de Sandrine Rigollet (voix et xylophone), Serge Donadio (voix, guitare et autres instruments) et Fabien Donadio (basse). Tout au long de la soirée, quelques satellites s'approcheront pour participer au spectacle, notamment José Diodoro, chanteur et guitariste.

Plus d'infos : *jamila_ibr@yahoo.fr*

Randonnée humanitaire en Vendée

Les bénévoles de Partage Vendée organisent une randonnée humanitaire « La Rando de la Vie », le dimanche 27 novembre, à Saint-Hilaire-de-Riez. Plusieurs circuits balisés sont proposés (6 km, 12 km ou 20 km). Les inscriptions ont lieu le jour-même (tarif : 5€ - gratuit pour les moins de 12 ans - rendez-vous à partir de 7h45 - Salle de la Parée Verte, à Saint-Hilaire-de-Riez).

Plus d'infos *: vendee@partage.asso.fr* ■

Les bénéfices de tous ces événements sont intégralement reversés à Partage.

La protection de l'enfance, au cœur des préoccupations de nos partenaires en Asie

Comment définir une question aussi complexe et essentielle que la protection de l'enfance ? Depuis un demi-siècle, plusieurs textes ont tenté d'encourager les Etats et la communauté internationale à prendre conscience de l'importance de cette problématique. Alors que l'on cherche à créer un développement durable qui puisse protéger les générations futures, ce sont encore une fois les enfants qui se retrouvent au centre de nos préoccupations.

Partout dans le monde, nombreuses sont les violations faites à l'encontre des enfants : trafic, abus sexuels, violence, négligence, abandon, exploitation, travail infantile, enfants soldats (ou embrigadés dans des conflits armés), mariage forcé, mutilations, détentions arbitraires… et bien sûr tous les enfants qui grandissent sans que leurs droits fondamentaux, tels qu'inscrits dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE), ne soient respectés.

En Asie, cette question est devenue primordiale ces dernières années. En effet, les pays de cette région du monde doivent faire face à une augmentation de la paupérisation de leurs populations, liée en particulier à une croissance qui creuse les iné-

Déclaration des Droits de l'Enfant, 20 novembre 1959

« Principe 2 : L'enfant doit bénéficier d'une protection spéciale et se voir accorder des possibilités et des facilités par l'effet de la loi et par d'autres moyens, afin d'être en mesure de se développer d'une façon saine et normale sur le plan physique, intellectuel, moral, spirituel et social, dans des conditions de liberté et de dignité. »

galités et pousse à l'exode rural des populations qui jusqu'alors parvenaient à subvenir à leurs besoins primaires. Malheureusement, les enfants sont les premiers à souffrir de ces situations de grande pauvreté.

Partage travaille pour la protection de l'enfance avec tous ses partenaires. En amont, à travers le renforcement familial et communautaire, l'éducation et l'accès aux soins de base afin de prémunir les enfants de situations de violences et d'abus. Mais cela ne suffit pas et il faut également mettre en place des programmes qui viennent en aide aux enfants déjà victimes de telles violences. C'est ce que font une grande majorité de nos partenaires en Asie, où les systèmes de protection de l'enfance au niveau national mais également au niveau régional sont en pleine construction.

Ce dossier présente un aperçu des actions mises en place par nos partenaires asiatiques afin de donner aux enfants, ayant déjà vécu le traumatisme d'une violence, une nouvelle chance pour une vie épanouie et protégée. Il s'agit d'actions pour les enfants des rues, victimes d'abus sexuels, sous protection judiciaire, filles et jeunes filles victimes de violences et d'abus, enfants négligés, violentés. De plus, un travail de prévention et de sensibilisation est mis en place pour faire prendre conscience de l'importance de protéger les enfants, et de la responsabilité de tous : enfants, parents, familles, communautés, leaders et communauté internationale.

Holt Sahathai Foundation (HSF)

En Thaïlande, notre partenaire HSF travaille pour offrir un service intégral à travers des programmes conçus pour assurer que les enfants soient en sécurité et que les familles aient le soutien nécessaire pour les prendre en charge correctement et les aider à grandir dans de bonnes conditions. Des services sont également mis en place pour prévenir les mauvais traitements, la négligence, l'abandon et n'importe quelle forme de mauvais traitement de façon générale, tout en offrant une prise en charge alternative pour les enfants dont la charge dans leur propre famille n'est pas envisageable. Ce sont là les deux objectifs fondamentaux de l'association HSF. Ainsi, chaque année à Bangkok et dans la région de Nakhon, le programme de Réhabilitation Familiale et Préservation de la Famille vient en aide à quelques 900 familles pour une moyenne de 3 500 enfants. La majorité des familles incluse dans ce programme vit dans des circonstances très difficiles : grossesses non planifiées ou à l'adolescence, parent isolé, ayant le VIH/SIDA ; problèmes de santé mentale, violence familiale, toxicomanie, incarcération, etc… auxquels il faut ajouter une grande pauvreté. Lorsqu'ils sont référés à HSF, la plupart des enfants

venant de ces familles sont identifiés comme souffrant de plusieurs maux comme la malnutrition, le retard de développement, l'absence de scolarisation ou abandon, les maladies chroniques, les troubles du comportement... Les 40 années d'expérience d'HSF ont permis à plus de 95 % des groupes familiaux de réintégrer leur enfant, après l'avoir confié aux soins d'HSF.
HSF, acteur clé de la protection de l'enfance en Thaïlande, a été invité à participer en 2003 à la rédaction de la loi de Protection de l'enfance (Child Protection Act). Les principaux cadres de l'association font d'ailleurs partie de 2 sous-comités nationaux pour la protection de l'enfance, notamment pour leur expertise dans la formation d'assistantes sociales.

Society for All Round Development (SARD)

Notre partenaire SARD conduit, en partenariat avec le Ministère pour le développement des femmes et des enfants du gouvernement indien, un projet d'ampleur nationale pour la protection de l'enfance appelé Child Line. Il s'agit d'un numéro d'appel d'urgence gratuit, le 1098, lancé dans un premier temps par l'entreprise Tata en 1996 avant d'être développé plus largement par le gouvernement indien. Cette ligne est à destination des enfants nécessitant des soins et une protection. Depuis octobre 2011, l'association SARD est devenue opérateur direct de ce programme dans le district de Moradabad où intervient Partage et dans 4 autres districts. SARD, reconnu nationalement comme une association compétente œuvrant dans le domaine des droits de l'enfant et de la protection de l'enfance, travaille depuis longtemps en partenariat avec les pouvoirs publics sur ses zones d'intervention afin d'améliorer l'efficacité des infrastructures et des services. De plus, SARD organise d'importantes campagnes de sensibilisation pour la protection des enfants, contre le mariage forcé de mineures, les abus et les violences faites aux enfants au sein des communautés. Aujourd'hui, SARD a pris en charge 1 047 cas par le biais de la Child Line.

Rabin, 16 ans

Dans la vallée de Katmandou au Népal, la mère de Rabin a quitté la maison lorsqu'il était petit. Il est resté vivre seul avec son père. Quand il s'est remarié, son père s'est montré violent envers Rabin qui a alors fui la maison et a commencé à vivre dans la rue. Après avoir été envoyé dans un foyer pour enfants, il a réintégré sa maison avec sa grand-mère. Au bout d'un an, il s'est à nouveau enfui. Le trouvant à nouveau dans la rue, la police l'a envoyé vers une autre organisation, en vain. En 2014, grâce à des amis, il a pris contact avec VOC (Voice Of Children), notre partenaire népalais. Honnête et intelligent, Rabin a commencé à participer à toutes les activités du programme de VOC. Après un an, il a été admis dans un Centre de formation mécanique moto. Elève assidu, il travaille dur. Après sa formation, Rabin a trouvé du travail dans un atelier proche de Katmandou. Il est heureux de pouvoir envisager un avenir plus serein.

Partenaire de Partage depuis 2005, VOC fournit soutien et protection aux enfants en situation de rue et les aide à améliorer leurs compétences afin de les préparer à la réintégration dans leur famille ou la communauté.

Center for the Protection of Children's Rights Foundation (CPCR)

De nos jours, la question de la violence envers les enfants est primordiale. Il apparait que la plupart des agresseurs envers les enfants sont les personnes qui leur sont les plus proches : les membres de leur famille, ou de leur communauté, dans les écoles. En général, l'acte de violence a été répété plusieurs fois avant que les victimes n'aient révélé les faits. Ces agressions ont alors déjà affecté leur état mental et physique. De plus, les filles sexuellement abusées révèlent souvent les abus lorsqu'elles sont enceintes. Lors des enquêtes, il apparait que la plupart des victimes sont des enfants qui ont été abandonnés ou qui ont grandi dans un environnement familial violent.

Parrainer

☐ **Je parraine un enfant.**
À partir de 30 € par mois.

☐ **Je parraine une action.**
À partir de 25 € par mois.

Je joins un chèque correspondant au 1er versement
et recevrai sous peu mon dossier de parrainage.

Faire un don

☐ **Je fais un don régulier de .....€ par mois.**
Je joins un premier règlement par chèque (minimum 8€ par mois).

☐ **Je fais un don ponctuel de .....€.**
Je joins un chèque à l'ordre de Partage.

Adhérer

☐ **Je paie ma cotisation annuelle et deviens adhérent(e) de Partage.**
Je joins un chèque de 25 € à l'ordre de Partage.

☐ **Je m'abonne au journal de l'association, Partage Témoigne, et participe ainsi à sa diffusion.**
12€ par an. Je joins un chèque à l'ordre de Partage.

Agir autrement

☐ **J'envisage de faire un legs, une donation ou une assurance-vie au bénéfice de Partage.**

☐ **Je souhaite être informé(e) sur le partenariat d'entreprise ou le mécénat.**

☐ **Je veux m'impliquer bénévolement.**

Je désirerais être contacté(e) à ce sujet.

M. ☐ Mme ☐

Raison sociale

Nom

Prénom

Adresse complète

Code postal Ville

Pays

Téléphone

Email

Votre référence Partage,
si vous nous soutenez déjà

BU164

☐ J'accepte de recevoir des informations de la part de Partage par email

Merci de remplir ce coupon et de nous le retourner, le cas échéant, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de Partage en fonction de votre choix, à :

Partage, 40 rue Vivenel, BP 70311
60203 Compiègne Cedex

Partage
www.partage.org

➔ Suite de la page 7

Le CPCR fournit de l'aide aux enfants victimes d'abus depuis 1981. Chaque année, l'association sauve environ 300 enfants. Quand un cas est rapporté au CPCR, l'équipe conduit l'enquête du début jusqu'à la mise en place d'un système de protection, d'aide légale, la réadaptation et la réintégration de l'enfant en se coordonnant avec des équipes pluridisciplinaires, des professions médicales, des assistants sociaux, des responsables juridiques et les agences concernées.
Le CPCR est moteur de la protection de l'enfance. Son Président, Sanphasit Koompraphant – Ancien membre du Comité des Droits de l'Enfant des Nations Unies - a d'ailleurs participé encore récemment à la rédaction des textes relatifs à la protection de l'enfance en Thaïlande et dans la région.
En parallèle à l'accompagnement des victimes, le CPCR renforce les capacités des acteurs de la protection de l'enfance dans 10 provinces de Thaïlande qui pourront optimiser ainsi leurs actions.
Lors de l'anniversaire de la CIDE en 2015, Sanphasit Koompraphant a écrit pour l'ensemble des partenaires de Partage, à travers notre réseau Lamako, un communiqué . Il y appelle le Secrétaire des Nations Unies à proposer à nouveau que les enfants soient mis à l'ordre du jour de l'Assemblée des Nations Unies, pour définir des mesures pour la protection, le respect des droits et la prévention contre toute forme de violence faite aux enfants :
« En 2030, tous les enfants du monde devraient être à l'abri de toutes les formes de violence aux niveaux national, régional et international, afin qu'ils puissent grandir dans leur milieu familial, dans un climat de bonheur, d'amour et de compréhension, comme inscrit dans le préambule de la déclaration des Droits de l'enfant. » ■

Charlotte de Poncins
Responsable de Suivi de Programmes

La rentrée scolaire à Madagascar

A Madagascar, 68,9 % des personnes de plus de 15 ans savent lire et écrire (75,5 % des hommes et 62,5 % des femmes). Les langues d'enseignement dans le système scolaire sont le malgache (langue nationale) et le français (2e langue officielle, parlée par 20 % des Malgaches). L'enseignement est obligatoire pour les enfants de 6 à 14 ans. Il comporte 3 niveaux scolaires : l'éducation élémentaire (6-11 ans), l'enseignement secondaire stade cadet (12-15 ans) et l'enseignement secondaire stade supérieur (16-18 ans).

L'année scolaire est divisée en 5 bimestres avec des vacances à la Toussaint, à Noël, à Pâques et des « grandes vacances » d'hiver. Les élèves ont 5 heures de cours par jour. Tous les matins, les élèves se réunissent dans la cour de l'école pour le lever du drapeau. Le soir, la cloche sonne, ils sortent dans la cour et chantent l'hymne national. Les matières sont enseignées en malgache et/ou français. À l'école primaire, ils suivent des cours d'histoire-géographie, de mathématiques, des sciences de la vie, de français et de malgache, de sport, des travaux manuels et parfois des sciences physiques.

Certains enfants abandonnent l'école en cours d'année scolaire parce qu'ils sont une source de revenu pour leur parents, qu'ils n'ont pas les effets scolaires indispensables (stylo, cahier, habits ou uniformes) ou que leur parents ne disposent pas de suffisamment d'argent pour payer les frais d'écolage.

Selon Paul Rabary, ministre de l'Education Nationale, la création d'environ 1 500 nouvelles écoles par an ne suffit pas pour améliorer le taux de scolarisation des enfants malgaches. Pour encourager l'assiduité des écoliers et alléger les charges des familles, l'Etat et les partenaires techniques et financiers ont développé de nouvelles stratégies et étendu leur champ d'action. Aux cantines scolaires initiées dans le sud, s'est ajouté le « vatsin'ankohonana » (argent contre assiduité des enfants à l'école) initié dans la région du Vakinankaratra. Le ministère a aussi décidé d'encourager les « jardins scolaires » pour l'éducation au travail de la terre et au respect de l'environnement.

Avec notre partenaire Bel Avenir

Partage soutient depuis plusieurs années l'ONG malgache Bel Avenir à travers son Projet éducatif de lutte contre le travail des enfants. A Tuléar, où se situe l'établissement scolaire de notre partenaire Bel Avenir, la rentrée scolaire a lieu début octobre. Les parents paient des frais d'écolage de 1 000 Ariary (27 centimes d'euro) pour les élèves de l'école et 1 200 Ariary (32 centimes d'euro) pour les élèves du collège. Les enfants bénéficient chaque jour de la cantine scolaire où un repas leur est offert ainsi qu'un goûter. Chaque enfant reçoit chaque année un kit scolaire avec crayons, gomme, stylos et cahiers. Les nouveaux élèves reçoivent aussi un cartable.

Pour cette rentrée 2016, l'Ecole des Salines va connaître un grand changement. Jusqu'à présent, les enseignants travaillaient avec deux classes (une le matin, l'autre l'après-midi), ce qui générait une grande fatigue pour ces derniers. Bel Avenir a donc décidé d'aménager le temps de travail des élèves et des enseignants. Dès la rentrée d'octobre 2016, le temps de présence des élèves sera allongé afin qu'ils puissent profiter au mieux des cours. Les enseignants n'auront la charge que d'une seule classe à mi-temps en alternance, soit le matin, soit l'après-midi. Le reste de leur temps de travail à l'école sera consacré à la préparation des cours, la correction, la formation, la collaboration et la création de matériel. De plus, une première classe de lycée va s'ouvrir au sein du complexe scolaire. Une nouvelle promotion d'élèves sera également intégrée dans le centre de formation professionnelle géré par Bel Avenir.

Zafy Dann Berth, 15 ans, en classe de 5e

« Je me souviens du premier jour de la rentrée où je venais de la brousse : je n'avais jamais vu autant de monde dans la cours de l'école, c'était étrange ! Lorsque mon grand-père m'a accompagné à l'école, je me suis demandé pourquoi je n'avais pas de cartable, de cahiers ou de crayons ? J'avais vu des enfants qui habitaient près de chez moi et qui partaient dans une autre école avec leur cartable. Quand le cours a commencé, quelle surprise ! On nous a distribué des fournitures scolaires : cahiers, ardoise, éponge, crayons, cartable !

A chaque récréation, l'école nous fournit une collation, et à midi nous mangeons des menus variés à la cantine. Je me suis fait des amis ici et je me sens bien. Lors des sorties pédagogiques et des classes vertes, je découvre de nouveaux lieux. Pour moi, l'école, c'est l'avenir ! »

Colette Kepa, 10 ans. En classe de 9e (CE2)

« J'habite avec mes parents à 20 minutes à pied de l'école des Salines. Cela fait 3 ans que je suis inscrite dans cette école. Avant d'étudier ici, j'étais à l'Ecole Publique Primaire. Mes parents n'avaient pas les moyens d'acheter mes fournitures scolaires et ils m'ont donc inscrite à l'Ecole des Salines de Bel Avenir qui fournit gratuitement à chaque nouvel arrivant un kit scolaire.

J'ai commencé en classe de CP1 et je n'ai pas redoublé de classe. Pour moi, la rentrée scolaire c'est d'abord la rencontre avec mes amies que je n'ai pas vues pendant les grandes vacances. C'est aussi la joie de rentrer dans une nouvelle classe avec une nouvelle institutrice. Quand la rentrée arrive, je suis contente car c'est le moment où mon père m'accompagne à l'école. Il y a beaucoup de monde dans la cour de l'école. Tout est propre et nouveau. J'aime avoir de nouvelles fournitures scolaires. Mes parents sont moins en difficulté et moi je suis plus tranquille. Je suis contente d'apprendre de nouvelles choses pour mon futur. Plus tard, j'aimerais devenir médecin ! »

Les dates de rentrée chez nos partenaires

Afrique	Bénin	5 octobre
	Burkina	3 octobre
	Comores	16 septembre
	Côte d'Ivoire	21 septembre
	Madagascar	début octobre
Asie	Cambodge	fin septembre
	Inde	avril
	Népal	avril
	Thaïlande	mi-mai
	Vietnam	5 septembre

Amérique latine	Brésil	2e semaine de février
	Equateur	5 septembre
	Honduras	1er février
Caraïbes	Haïti	5 septembre
Europe	Bosnie-Herzégovine	1er septembre
	France	1er septembre
	Roumanie	12 septembre
Moyen-Orient	Egypte	mi-septembre
	Liban	8 septembre
	Palestine	24 août

Les Cantines du Monde

Le projet « Cantines du monde » nait de la volonté de Partage de sensibiliser aux conditions de vie des enfants défavorisés et particulièrement à l'importance de l'alimentation pour le développement de l'enfant. Partage aide à la mise en place et à la pérennisation des cantines scolaires de plusieurs de ses partenaires.

Partant des besoins du terrain, Partage apporte un soutien adapté à la problématique rencontrée par les communautés. Ainsi, elle peut soutenir l'achat de nourriture et l'approvisionnement des cantines (à Madagascar, au Cambodge, au Népal et en Union des Comores), distribuer des colis alimentaires (en Roumanie), des vitamines pour les enfants carencés (en Egypte) ou encore financer la culture d'un jardin biologique (en Equateur) ou un poulailler (au Burkina).

Les cantines scolaires favorisent l'accès à l'éducation des enfants les plus pauvres, permettent de lutter contre la dénutrition infantile et donc d'améliorer les capacités d'apprentissage de ces enfants. Pourtant, dans les pays les plus pauvres, seuls 18 % des enfants des écoles primaires reçoivent un repas à l'école.

C'est pourquoi, Partage a souhaité renforcer son action en faveur des cantines scolaires, en créant un projet spécial dont les fonds sont dédiés aux programmes « alimentation » des partenaires et en réalisant une nouvelle expo photo sur ce thème.

Ainsi, l'exposition « Cantines du monde » est composée de 12 panneaux :

- 8 panneaux « pays » avec la présentation d'un plat typique du pays, accompagnée d'une photo d'enfants soutenus par Partage ; ces panneaux mettent l'accent sur les conditions particulières d'accès à l'alimentation de ces enfants ;
- 1 panneau de présentation du projet « Cantines du monde » ;
- 1 panneau présentant 3 grands chefs cuisiniers, ambassadeurs de notre projet, qui soutiennent notre action : Régis Marcon, Pierre-Sang Boyer et Abdel Alaoui ;
- 1 panneau avec un focus sur l'INEPE, l'un de nos partenaires équatoriens, et son programme de jardin scolaire biologique

L'exposition est accompagnée d'un carnet de recettes de 24 pages, présentant le projet et les recettes détaillées des plats figurant sur les panneaux.

Elle est proposée à la location, mais peut également être prêtée gracieusement dans le cadre d'une action de collecte de fonds en faveur des cantines scolaires.

En 2016-2017, plusieurs actions ont été ou vont être mises en place, en s'appuyant sur cette exposition. Les projets sont variés : loterie solidaire, animation pour les enfants autour des cantines, atelier de cuisine avec un Chef, exposition dans un restaurant d'entreprise, projets avec une école hôtelière, avec un restaurant-traiteur interculturel et solidaire, avec un supermarché, avec une association de formation professionnelle pour adultes ou encore avec une collectivité territoriale. ■

Pour plus d'infos :

- Pour une entreprise, contacter Jennifer Duquesne : **Jennifer.Duquesne@partage.org**
- Pour toute autre structure (collectivité, association, école…), contacter Anne-Laure Narcy : **Anne-Laure.Narcy@partage.org** ■

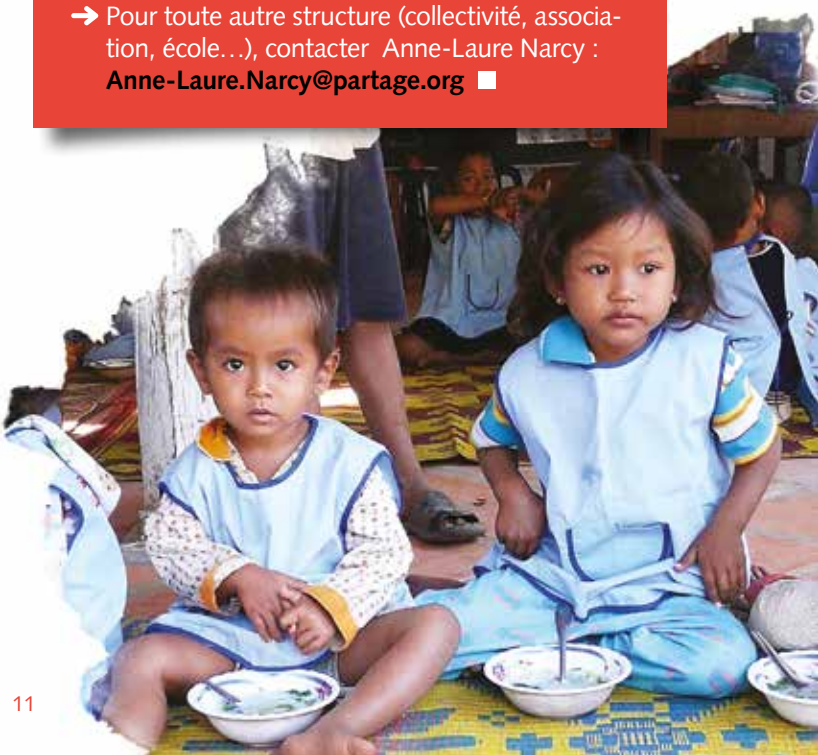

Faîtes plaisir à vos proches...

NOUVELLES SÉRIES

Série "Écoles du monde"
5 cartes, deux volets, 17 X 11,5 cm format fermé, accompagnées de leurs enveloppes

Série "Visages d'enfants" - ÉDITION LIMITÉE
5 cartes, deux volets, 11,5 X 17 cm format fermé, accompagnées de leurs enveloppes

Série "Pétition visuelle"
5 cartes, deux volets, 17 X 11,5 cm format fermé, accompagnées de leurs enveloppes

... tout en affirmant votre engagement.

BON DE COMMANDE

Raison Sociale : .....

Nom et Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal/Ville : .....

Tél. : .....

E-mail : .....

N° de participant : .....

☐ OUI, j'accepte de recevoir des informations de Partage à l'adresse mail ci-dessus. Je suis informé(e) que je reste libre de demander à tout moment la cessation de ces envois à Partage.

Je commande	PRIX UNITAIRE	QUANTITÉ	TOTAL
Série "Écoles du monde"	7,50 €		
Série "Visages d'enfants"	7,50 €		
Série "Pétition visuelle"	7,50 €		
TOTAL *(frais de port inclus)*			

Merci de nous renvoyer ce coupon accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de :

Partage - 40, rue Vivenel
B.P. 70311
60203 Compiègne Cedex

Partage
www.partage.org